

Le mouvement Poujade

De la défense professionnelle
au populisme nationaliste
(1953-1962)

Romain Souillac



SCIENCES PO

LES PRESSES

Extrait de la publication

Le mouvement Poujade

Le mouvement Poujade

*De la défense professionnelle
au populisme nationaliste
(1953-1962)*

Romain Souillac

Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours de la Bibliothèque de Sciences Po)
Le mouvement Poujade. De la défense professionnelle au populisme nationaliste (1953-1962) / Romain Souillac – Paris : Presses de Sciences Po, 2007.

ISBN 978-2-7246-1006-2

RAMEAU :

– Poujadisme

– Union de défense des commerçants et artisans (France)

DEWEY :

– 322 : Relations entre l'État et les groupes sociaux organisés

Public concerné : public intéressé

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

À mes parents
À ma sœur

Table des matières

| | |
|------------------------------------|----|
| <i>Liste des sigles</i> | 11 |
| <i>Préface de Jean-Paul Brunet</i> | 13 |
| <i>Introduction</i> | 17 |

I – L’UDCA, L’ÉTAT ET LES PETITS COMMERÇANTS ET ARTISANS (JUILLET 1953-NOVEMBRE 1955)

| | |
|---|-----|
| Chapitre 1 / L’UDCA À LA CONQUÊTE DE LA FRANCE | 31 |
| • La diffusion du poujadisme (juillet 1953-fin 1955) | 31 |
| • Les grèves de l’impôt | 48 |
| • Les limites de l’implantation poujadiste | 54 |
| Chapitre 2 / LE MOUVEMENT POUJADE ET LA POLITIQUE (JUILLET 1953-NOVEMBRE 1955) | 69 |
| • Le mouvement Poujade et le PCF | 69 |
| • La politisation du mouvement | 77 |
| Chapitre 3 / LE DURCISSEMENT INSURRECTIONNEL (AOÛT-NOVEMBRE 1955) | 109 |
| • Insurrections et coups de main | 109 |
| • Les conséquences des insurrections poujadistes | 120 |
| Chapitre 4 / L’EXERCICE DU POUVOIR AU SEIN DU MOUVEMENT | 127 |
| • Le rôle des dissidences dans la légitimation de Pierre Poujade | 127 |
| • Le culte de la personnalité | 133 |
| • L’UDCA, structure répressive : pressions, exclusions, manipulations | 135 |
| Chapitre 5 / LES POUJADISTES ET L’ÉTAT : REGARDS CROISÉS | 143 |
| • L’État vu par l’UDCA | 143 |
| • Le regard de l’État sur le mouvement : le fisc, les RG, les préfets | 150 |

II – LE MOUVEMENT POUJADE, LA RÉPUBLIQUE ET LE PEUPLE (8 NOVEMBRE 1955-13 MAI 1958)

| | |
|--|-----|
| <i>Chapitre 6</i> / LES ÉLECTIONS DU 2 JANVIER 1956 | 173 |
| • La conversion électorale de l'UDCA et ses conséquences | 174 |
| • La campagne électorale | 177 |
| • Les résultats | 182 |
| <i>Chapitre 7</i> / LE POSITIONNEMENT POLITIQUE ET IDÉOLOGIQUE DU MOUVEMENT (1956-1958) | 189 |
| • Le discours du mouvement à l'Assemblée nationale et dans le pays | 189 |
| • L'opposition radicale au régime | 202 |
| <i>Chapitre 8</i> / LE MOUVEMENT POUJADE À L'EXTRÊME DROITE | 215 |
| • La théorie du complot | 215 |
| • La singularité du mouvement Poujade au sein de l'extrême droite | 228 |
| <i>Chapitre 9</i> / LE REFLUX | 239 |
| • La désaffection des adhérents | 239 |
| • Le déclin de l'activité antifiscale | 254 |
| • Le recul de l'effectif et de l'activité des militants | 262 |
| <i>Chapitre 10</i> / LA RADICALISATION | 271 |
| • Le Système | 271 |
| • Une poignée de cadres déterminés | 278 |
| • L'usage de la force | 284 |
| <i>Chapitre 11</i> / UN POSSIBLE RALLIEMENT AU RÉGIME ? | 295 |
| • Les journées d'Angoulême (6-8 octobre 1956) | 295 |
| • L'intergroupe parlementaire Antier-Dorgères-Poujade | 302 |
| • L'opération confiance | 306 |
| • L'inflexion électorale et l'évocation d'une possible participation gouvernementale | 310 |

III – LE MOUVEMENT POUJADE, DE GAULLE ET L'ALGÉRIE (13 MAI 1958-1962)

| | |
|---|-----|
| <i>Chapitre 12</i> / LE 13 MAI 1958 ET SES SUITES | 317 |
| • L'UDCA et l'Algérie (novembre 1954-mai 1958) | 317 |
| • L'UDCA et le 13 mai 1958 | 320 |
| • Les prises de position du mouvement à l'égard de De Gaulle | 324 |
| • La rupture avec la base poujadiste | 334 |
| <i>Chapitre 13</i> / UN GROUPUSCULE DANS LA MOUVANCE | |
| « ALGÉRIE FRANÇAISE » | 339 |
| • Le mouvement Poujade parmi les factions ultras | 339 |
| • Le repli groupusculaire | 357 |
| <i>Chapitre 14</i> / LES CHEMINS DE L'ACTIVISME | 367 |
| • La position de Pierre Poujade : prudence ou pusillanimité ? | 367 |
| • Des poujadistes au sein de l'OAS | 371 |
| • Incertitudes et contradictions du discours sur la défense de l'Algérie française | 380 |
| <i>Conclusion</i> / QU'EST-CE QUE LE POUJADISME ? | 385 |
| <i>Bibliographie</i> | 405 |
| <i>Index</i> | 409 |

Liste des sigles

ACUF : Association des combattants de l'Union française
AD : Archives départementales
AF : Action française
AGEA : Association générale des étudiants d'Algérie
AGELCA : Association générale des élèves des lycées et collèges d'Algérie
AN : Archives nationales
ARAC : Association républicaine des anciens combattants
ARS : Action républicaine et sociale
CANAC (ou CAANAC) : Comité d'action des anciens combattants
CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens
CGA : Confédération générale de l'agriculture
CGCI : Confédération générale du commerce et de l'industrie
CGPME : Confédération générale des petites et moyennes entreprises
CGT : Confédération générale du travail
CNI : Centre national des indépendants
CNIP : Centre national des indépendants et paysans
CNPF : Conseil national du patronat français
CNR : Comité national de réorganisation de l'UDCA
CRF : Comité de la renaissance française
CSP : Comité de salut public
DP : Défense paysanne
FAF : Front de l'Algérie française
FEN : Fédération de l'éducation nationale
FFL : Forces françaises libres
FNAF : Front national pour l'Algérie française
FNC : Front national des combattants
FNDIRP : Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes
FNF : Front national français
FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
FO : Force ouvrière
GG : Gouvernement général
IGAME : Inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire

IPAS : Indépendants et paysans d'action sociale

MP13 : Mouvement populaire du 13 mai

MPIOC : Mouvement pour l'instauration d'un ordre corporatif

ORA : Organisation de résistance de l'Armée

PNP : Parti national populaire

PPF : Parti populaire français

PPUS : Parti paysan d'union sociale

RG : Renseignements généraux

RGR : Rassemblement des gauches républicaines

RPF : Rassemblement du peuple français

UALS : Union et action libérale et sociale

UDAF : Union de défense des agriculteurs de France

UDCA : Union de défense des commerçants et artisans

UDIC : Union de défense des intérêts cantonaux

UDOF : Union de défense des ouvriers de France

UDJF : Union de défense de la jeunesse française

UDPILA : Union de défense des professions intellectuelles, libérales et assimilées

UDSEA : Union départementale des syndicats d'exploitants agricoles

UFF : Union et fraternité française

UFNA : Union française nord-africaine

UNC : Union nationale des combattants

UNR : Union pour la nouvelle République

USRAF : Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française

Préface

L' historiographie dans certains domaines présente d'étonnantes lacunes et l'on peut se demander pourquoi les chercheurs, si nombreux à labourer certains champs de l'histoire, ont jusqu'ici négligé l'étude du poujadisme. Ce dernier avait sans doute fait l'objet de deux ouvrages majeurs : le premier de science politique fut publié en pleine période poujadiste sous la direction de Stanley Hoffmann ; le second, dû à Dominique Borne, présentait, quelque vingt ans après les événements, la première analyse d'ordre historique¹. Mais aucun travail ne s'était fondé sur le dépouillement des sources d'archives, dont beaucoup il est vrai n'étaient accessibles que sur dérogation, ni sur l'exploitation des publications de l'UDCA². C'est dire la contribution décisive de Romain Souillac, dont il faut louer l'énergie et la persévérance pour obtenir l'ouverture de nombreux cartons des Archives nationales et des Archives départementales.

Focalisant son attention sur une quinzaine de départements qui furent les places fortes du poujadisme (en fait treize, situés dans le Grand Ouest, le Sud-Ouest et le Sud-Est – mais cinq autres s'y ajoutent à l'occasion), Romain Souillac s'appuie sur la masse des archives préfectorales et policières, ainsi que sur la presse du mouvement. En introduction et tout au long de ses développements, il se livre à de pertinentes réflexions critiques sur ses sources qui, tout autant que l'utilisation de ces dernières, portent la marque d'un authentique historien. Il avance de façon méthodique, selon un plan dans l'ensemble chronologique, mais où s'insèrent des chapitres de réflexion et d'investigation sur les structures du mouvement.

1. Stanley Hoffmann (dir.), *Le Mouvement Poujade*, Paris, Presses de Sciences Po, 1956 ; Dominique Borne, *Petits bourgeois en révolte ?*, Paris, Flammarion, 1977.

2. *Union de défense des commerçants et artisans*.

Si la problématique est centrée sur les rapports entre le poujadisme, d'une part, l'État et la nation, de l'autre, l'étude rassemble de nombreuses approches. Elle est d'abord reconstitution d'un processus de politisation qui, en une première étape, transforme des manifestations antifiscales en un mouvement corporatif antiparlementaire, puis se traduit par une radicalisation et un activisme qui font tourner le mouvement au groupuscule au début de la Cinquième République. On trouve aussi dans ce travail une analyse de sociologie électorale tout à fait fine, centrée autour des élections du 2 janvier 1956 et des scrutins locaux successifs. L'étude des ancrages sociaux montre que le poujadisme trouve son terreau dans les bourgs et les petites villes et que ses cadres sont loin d'être toujours des commerçants en difficulté. Relevons aussi parmi tous les apports de Romain Souillac l'examen auquel il se livre des discours et des cultures politiques – par exemple le fichier de 850 000 mots qu'il a élaboré met en relief l'absence quasi totale de l'expression de « classes moyennes », alors que les petits commerçants et artisans sont évoqués en permanence. C'est que les organisations patronales des classes moyennes, proches des indépendants du Centre national des indépendants et paysans (la CGPME de Léon Gingembre) ou du MRP (le Comité national des classes moyennes de Roger Millot) freinaient singulièrement la poussée poujadiste dans ce secteur.

Ces petits commerçants et artisans se sentaient menacés dans leur existence, et l'on peut même se demander si les pouvoirs publics, confrontés à la nécessaire modernisation économique à entreprendre, n'avaient pas fait le choix conscient d'en faire ou d'en laisser diminuer le nombre. En tout cas, Antoine Pinay puis Pierre Mendès France, de par leur politique fiscale modernisatrice, furent les cibles privilégiées du mouvement de Pierre Poujade qui, plus généralement, rejetait le rôle économique de l'État comme l'augmentation du nombre des fonctionnaires.

À lire Romain Souillac, on comprend les raisons du feu de paille poujadiste et la « divine surprise » des élections du 2 janvier 1956. La percée de l'UDCA qui obtint une cinquantaine de députés (dont 11 furent invalidés) et fit si peur à l'ensemble des partis politiques, se fondait aussi sur le désarroi de nombreux paysans, qui pourtant ne fournirent pas à Poujade des légions d'adhérents. Les services préfectoraux et policiers n'avaient rien vu venir. Dans ce succès d'ampleur tout à fait inattendue, la personnalité de Pierre Poujade entraînait pour une bonne part. Très actif,

gouailleux, « fort en gueule », il conquiert vite une popularité qui confinait au charisme. Mais ses insuffisances non moins criantes expliquent le déclin rapide de son mouvement : ses défauts de caractère l'entraînent à se comporter avec un autoritarisme tel qu'il se coupa de nombreux cadres ; surtout Poujade ne disposait d'aucune qualité intellectuelle et pas davantage de sens politique. Ainsi les raisons pour lesquelles il défendit le « non » au référendum du 28 septembre 1958 apparaissent-elles d'une inconsistance sidérante, et les invectives scabreuses qu'il lança contre le général de Gaulle en 1959 et 1960 confirment qu'il était, non pas un politique, mais un caractériel.

Ce qui frappe aussi dans la brusque poussée poujadiste, c'est qu'elle s'appuyait sur une masse de références historiques, des émeutes anti-fiscales de l'Ancien Régime jusqu'aux ligues de l'entre-deux-guerres et au paternalisme réactionnaire de Vichy. Il serait vain de chercher des corrélations strictes entre le poujadisme et certaines traditions politiques françaises telles que le bonapartisme ou le fascisme, mais de longues analyses conclusives établissent son voisinage plus étroit, peut-être sa parenté, avec l'Action française.

Au total, ce travail novateur, solide, bien écrit, qui s'inscrit dans le renouvellement de l'histoire des droites depuis une quinzaine d'années, restera une référence pour les historiens comme pour les politologues.

Jean-Paul Brunet

Professeur émérite à l'Université Paris IV

Introduction

« **L**'impôt a des limites naturelles au-delà desquelles un peuple doit se lever pour vivre ou se coucher pour mourir. » Cette phrase, qui figure fréquemment sur les tracts de l'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA), exprime assez bien l'esprit d'un premier militantisme antifiscal, foncièrement corporatif, auquel les notables reprochaient souvent des connivences avec le Parti communiste français. Aujourd'hui, il en va autrement : le poujadisme est devenu un terme péjoratif, « attitude petite-bourgeoise de refus contre l'évolution socio-économique », évoquant l'archaïsme, la vulgarité, et autres manifestations braillardes, propres à des esprits bornés. Si on y ajoute la confusion avec la défense de l'Algérie française et la mouvance du premier lepénisme, on mesure l'imprécision du terme et les passions qui recouvrent une réalité devenue ancienne. Pourtant, dès 1956, des chercheurs ont fait l'effort d'une approche sereine, et d'autres leur ont succédé. La consultation d'archives préfectorales, pour lesquelles nous avons obtenu de nombreuses dérogations dans les centres d'archives départementales, achève de détruire la caricature et invite à la prudence d'un réexamen studieux, auquel on a choisi de consacrer une thèse, dirigée par le professeur Jean-Paul Brunet, soutenue en juin 2005.

Le mouvement Poujade a donné lieu à deux publications majeures, et se trouve évoqué dans de nombreuses autres. *Le Mouvement Poujade*, publié sous la direction de Stanley Hoffmann, est un livre contemporain des faits qu'il étudie, puisqu'il est paru en décembre 1956. Ainsi, il ne rend compte, par force, que du début de l'histoire du mouvement. Néanmoins, cet ouvrage de science politique, par la précision de ses analyses, l'ampleur de son information, la nuance et la rigueur de ses raisonnements, reste aujourd'hui une des références principales pour comprendre l'UDCA. Cependant, la manière dont Hoffmann aborde la question, à savoir la « médiocre adaptation des classes moyennes au régime représentatif » n'est pas la seule possible, même si elle est féconde. Dominique Borne, dans *Petits Bourgeois en révolte ?* (1977) fait une synthèse de l'histoire du

mouvement et présente des réflexions sur son interprétation. Ce travail, d'une grande finesse dans l'analyse, reste précieux. Il aborde de nombreux aspects de la question. Malheureusement, la relative brièveté de l'ouvrage ne permet pas à l'auteur de se référer systématiquement à ses sources quand il propose une interprétation. Pour la même raison, le déroulement des événements n'est pas l'objet d'une étude précise.

Malgré la qualité des travaux qui lui ont été consacrés, le mouvement Poujade demeure un phénomène aujourd'hui encore assez largement inexpliqué. D'une manière générale, la période couverte par l'ensemble des travaux d'historiens sur le sujet va rarement au-delà de l'année 1958. L'évolution postérieure, quand elle est abordée, n'est souvent qu'esquissée. En outre, des éléments fondamentaux restent dans l'ombre, que notre travail essaie de mettre en lumière.

Les bornes chronologiques de cette étude sont la naissance du poujadisme (juillet 1953) et les élections législatives de novembre 1962, qui consacrent la disparition politique de l'Union de défense, quelques mois après la fin de la guerre d'Algérie. L'analyse est essentiellement consacrée au problème des rapports entre l'UDCA et l'État. L'État est l'ensemble des structures qui détiennent l'autorité souveraine s'exerçant sur un peuple et un territoire déterminés. Il comprend : 1) l'administration, c'est-à-dire les services et les agents chargés d'assurer l'application des lois et la marche des services publics conformément aux directives gouvernementales. Ici, la démarche sera centrée sur quelques acteurs : les préfets, les policiers des Renseignements généraux et, dans une moindre mesure, les fonctionnaires du fisc. Ainsi, notre propos insistera sur l'action d'une fraction de ce que Louis Althusser appelle l'« appareil de force publique » ou « appareil de répression¹ ». Cependant, au sein de cette machine étatique, les sensibilités politiques et sociales, qui varient d'une administration à l'autre, jouent un rôle déterminant dans les rapports avec l'UDCA. 2) Le Parlement, doté du pouvoir législatif : sous la Quatrième République, il s'agit de l'Assemblée nationale et du Conseil de la République. Les débats parlementaires de l'Assemblée nationale ont été étudiés pour la période 1956-1958, au cours de laquelle les poujadistes étaient présents au Palais-Bourbon. De même, certaines

1. Louis Althusser, *Écrits philosophiques et politiques, tome 1, Paris, Stock, 1994, 605 p.*

dispositions législatives particulièrement importantes pour le sujet ont été retenues. 3) Le gouvernement et le président de la République.

Une autre notion occupe le centre de cet ouvrage : la nation. Elle est particulièrement revendiquée par les poujadistes qui recyclent la distinction maurrassienne entre pays réel et pays légal, et considèrent que l'État opprime la nation au lieu de la représenter et de la servir. Dans le face-à-face entre l'État et le mouvement Poujade, deux idées de la nation s'opposent. Du côté de l'État, on envisage la nation comme représentée au sein de l'Assemblée nationale ; sa volonté est exprimée démocratiquement par le libre choix des citoyens entre les partis politiques. Selon la Déclaration des droits de l'homme de 1789, « le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément ». L'État est « la nation juridiquement organisée ». Du côté du mouvement de Saint-Céré, on met en avant des droits historiques hérités d'un passé ancestral, l'attachement charnel au territoire, on glorifie « l'atavisme ». La nation est aussi un réseau de communautés naturelles : familles, villages, régions, mais aussi, et peut-être surtout, métiers. Ainsi, l'idée nationale du mouvement Poujade est imprégnée d'organicisme et pour le moins inspirée par les conceptions d'Action française.

D'emblée, le combat antifiscal place les deux parties en situation d'opposition. Pierre Rosanvallon écrit dans *L'État en France de 1789 à nos jours* : « L'histoire de l'État et l'histoire de l'impôt sont [...] inséparables. Le montant de l'impôt, les conditions dans lesquelles on y consent et son mode de répartition sont les indicateurs les plus visibles du type de rapports qui existent entre l'État et la société². » Le mouvement Poujade est donc dès l'origine l'expression d'une révolte d'une partie de la société contre l'État.

Pour autant, l'UDCA n'est pas dès novembre 1953 une formation politique au sens plein du terme. En revanche, le 2 janvier 1956, elle l'est devenue, tout en gardant une forte spécificité au sein de la vie politique. Les transformations qu'a connues le mouvement, le double passage du local au national et du corporatif au politique conduisent à s'interroger sur les mécanismes qui ont produit cette métamorphose. Les interactions entre

2. Pierre Rosanvallon, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1993, p. 27.

l'UDCA et les régies financières, puis la police, les préfets, les ministres et les députés, jouent un rôle primordial dans cette évolution. Le processus de radicalisation du mouvement antifiscal qui le conduit progressivement à se transformer en courant politique ne peut se comprendre sans la loi du 14 août 1954, dont l'article 33 permet une répression effective des oppositions à contrôle fiscal, et condamne l'Union de défense à trouver de nouvelles formes d'action. Parallèlement à cette dialectique entre le mouvement et l'appareil d'État, conduisant à une transformation des moyens d'action mis en œuvre de part et d'autre pour contrer l'adversaire, émerge d'abord une rhétorique puis une authentique doctrine poujadiste. La perspective adoptée vise à percevoir l'articulation entre les réalités sociales, les événements et l'élaboration des idées.

En quoi les rapports entre l'UDCA et l'État permettent-ils d'expliquer les transformations du mouvement Pujade, en matière d'activité politique, de conception de la nation et de représentativité nationale ?

L'analyse vise à établir une chronologie aussi exacte que possible des évolutions. Pour des raisons dont notre livre rendra progressivement compte, trois périodes principales ont été dégagées, qui correspondent aux trois parties de l'étude. Entre juillet 1953 et novembre 1955, on assiste à la transformation du mouvement en une formation politique. Entre novembre 1955 et le 13 mai 1958, les données de l'affrontement se sont modifiées. L'UDCA a fait place au mouvement Pujade, qui regroupe l'Union de défense corporative et la nouvelle branche politique, l'Union et fraternité française. La lutte contre l'État prend une dimension politique et institutionnelle. Après le 13 mai 1958, Pujade et ses partisans durcissent leur orientation idéologique dans un sens nettement autoritaire et réactionnaire, et combattent l'État gaullien sur le thème du maintien de l'intégrité du territoire national, en faveur de l'Algérie française.

Les sources nous permettent de confronter les points de vue de l'État et du mouvement Pujade. Nous avons étudié les rapports des préfets consacrés à l'UDCA sur l'ensemble de la France entre 1954 et 1958. Dans les départements auxquels nous avons consacré une étude plus approfondie³, nous avons dépouillé les notes d'information des services

3. *Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres, Charente, Charente-Maritime, Gironde ; Lot, Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne ; Bouches-du-Rhône, Vaucluse ; Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Aube.*

départementaux des Renseignements généraux et, plus généralement, l'ensemble de la documentation provenant des cabinets des préfets : rapports de gendarmerie, rapports des percepteurs, coupures de presse, etc. Du côté du mouvement Poujade, nous avons dépouillé le journal *L'Union* pour l'année 1954 puis *Fraternité française* de 1955 à 1962. En outre, les archives versées par les cabinets des préfets contenaient de nombreux documents émanant de l'UDCA : bulletins hebdomadaires d'information, tracts, circulaires, etc. Par ailleurs, nous avons pu consulter une partie de la correspondance d'Alex Rozières, vice-président national. De nombreux livres écrits par des acteurs du temps ont été lus, comme ceux de Pierre Poujade, celui de Maurice Nicolas, ou encore les ouvrages rédigés par les responsables de l'OAS. Enfin, nous avons analysé le film poujadiste *La France bouge*, et écouté des enregistrements de discours du président national de l'UDCA. Nous avons en outre étudié certains résultats du recensement de population de 1954, les résultats des élections législatives de 1956, 1958 et 1962, ainsi que ceux des cantonales de 1958. Enfin, nous avons ajouté l'éclairage de la presse nationale (*Le Monde*, *Le Figaro*, parfois *L'Humanité*) ou régionale (*Sud-Ouest* notamment) sur quelques événements particulièrement importants.

Notre étude vise à porter l'attention sur la base plutôt que sur le sommet, c'est-à-dire que nous avons choisi d'essayer de cerner la réalité concrète des affrontements entre le mouvement et l'État, dans les départements et les cantons. Dans ce cadre, les notes d'information des Renseignements généraux nous ont été d'un grand secours. Elles constituent même notre source principale. En 1955, les Renseignements généraux (RG) comptent 1 500 fonctionnaires, principalement commissaires et inspecteurs⁴. En 1963, ce chiffre est passé à 2 400, dont 275 commissaires⁵. Dans les années 1950, en pleine guerre froide, les RG constituent un rouage crucial de la lutte contre le parti communiste. Manifestement, le RPF reste un objectif secondaire, d'autant qu'il paraît parfois bénéficier de certaines sympathies policières. Quand le mouvement Poujade naît en 1953, les RG s'intéressent immédiatement à cette nouvelle formation contestataire, d'autant qu'elle semble être à l'origine sous influence communiste.

4. Jean-Émile Vié, *Mémoires d'un directeur des Renseignements généraux*, Paris, Albin Michel, 1988, p. 68.

5. « La police en France », *La Nef*, 14, juin-septembre 1963, p. 34.

Dans une note de la direction nationale de mai 1957, le service fait le bilan du « contrôle de l'activité de l'UDCA par les Renseignements généraux⁶ ». Implicitement, les RG s'attribuent un rôle d'avant-garde dans la lutte contre l'Union de défense : « La direction des RG a tenu depuis 1953 quotidiennement informé le ministre tant par le bulletin quotidien que par des notes et études spéciales, des actes illégaux commis par l'UDCA. Ce n'est toutefois que le 22 octobre 1954, alors que l'UDCA avait déjà organisé plus de 200 oppositions et recruté à l'occasion de celles-ci environ 130 000 adhérents, que la première circulaire concernant la répression des oppositions à contrôle a été diffusée. Le 26 septembre 1955, le directeur général de la Sûreté nationale proposa la dissolution du mouvement Poujade dont l'activité subversive ressortait clairement du rapport présenté par la direction des RG. La manière inefficace dont avaient finalement été engagées les poursuites a été également signalée par une note adressée au ministre le 10 octobre 1955. La proposition de dissolution du mouvement ne fut en effet pas suivie. » Ainsi, les RG se réclament d'une ligne dure contre ceux qu'ils considèrent comme des ennemis de la République, comme le confirme Jean-Émile Vié, directeur de ce service de 1955 à 1961⁷. Autant dire que la neutralité politique à laquelle prétendent les RG est toute relative. La suite de la note précise cette idée. On y lit que les RG ne se sont pas cantonnés à leur classique mission de renseignement, mais ont en outre contribué à l'action répressive : « Les services ont été amenés à participer directement aux actions judiciaires menées contre l'UDCA à l'occasion des perquisitions effectuées en septembre 1955 chez les trésoriers du mouvement et en enregistrant par procès-verbaux les propos pouvant donner lieu à poursuite tenus par les orateurs de l'UDCA. » Par conséquent, il ne s'agit pas de simples « météorologistes de l'opinion », mais de fonctionnaires qui s'insèrent pleinement dans l'appareil répressif.

Ils utilisent les moyens habituels du renseignement : informateurs et « honorables correspondants », écoutes téléphoniques, installation de micros pour l'enregistrement des conversations : Vié raconte que « la

6. AN, F7/15613, note blanche du 29 mai 1957.

7. Jean-Émile Vié, *op. cit.*, p. 64 : « Les Renseignements généraux doivent enfin aider à la préparation directe de l'action gouvernementale en faisant connaître leur opinion sur les mesures à prendre pour accélérer une évolution favorable ou freiner une évolution défavorable. »

maison de Poujade à Saint-Céré était sonorisée par l'introduction d'un microphone dans son appareil téléphonique, ce qui donnait la possibilité de suivre de près les réunions des dirigeants qui s'y tenaient ainsi que les consignes qui y étaient élaborées et diffusées⁸ ». L'entrisme est également pratiqué, comme nous l'avons constaté en analysant soigneusement quelques notes d'information. Selon l'ancien directeur des RG, « le mouvement était infiltré, un inspecteur de la direction s'en occupant exclusivement. Il avait su recruter des informateurs placés dans les divers centres nerveux du mouvement dont il suivait la vie au jour le jour⁹ ». Il y a aussi les photographies, les filatures, l'interception du courrier, l'emprunt, le vol ou les reproductions de documents. Dans les cartons que nous avons dépouillés dans les centres d'archives, nous avons trouvé des rapports produits à l'aide de l'ensemble de ces procédés d'investigation. Les RG entretiennent également, au besoin, des relations étroites avec de nombreux services : gendarmerie, régies financières, etc.

Les notes d'information des RG sont des documents sans équivalent. En règle générale, les poujadistes ne rédigent pas de rapports qui relatent leur action avec précision, et la transmission orale de l'information semble chez eux dominante. Les fonctionnaires de police assistent, le plus souvent incognito, aux réunions et aux manifestations du mouvement Poujade. Ils sont rompus aux techniques de l'observation et s'efforcent de saisir l'essentiel des événements. Évidemment, l'œil n'est jamais neutre et la personnalité du policier joue un rôle dans le contenu du rapport qu'il rédige. Pour essayer de se dégager de cette part de subjectivité, nous avons considéré qu'un phénomène était significatif à partir du moment où il y avait concordance entre les constatations de plusieurs notes d'information relatant des événements survenus dans plusieurs départements différents. Ce recours à la critique interne nous a permis de procéder à une objectivation, qui n'était jamais parfaite mais qui fournissait néanmoins des approximations vraisemblablement satisfaisantes.

Pour évacuer au maximum le risque de distorsion causé par l'intervention propre des policiers dans la rédaction des rapports, nous avons privilégié les notes d'information relatant des événements précis (réunion, opposition à contrôle) par rapport aux synthèses nationales,

8. Jean-Émile Vié, *op. cit.*, p. 126-127.

9. *Ibid.*, p. 127.